



Sainte-Brigide-  
d'Iberville

---

**AVIS PUBLIC**  
**Rôle de perception 2022**

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Le rôle de perception 2022 est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

Les comptes de taxes seront postés dans les délais prévus.

Les taxes sont payables selon les dispositions du *Règlement 2022-457 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022*.

Le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 3<sup>e</sup> jour du mois de février 2022.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière